



**INSTALLATION
DES AUTORITES COMMUNALES ET
DU CONSEIL GENERAL
Législature 2026 – 2031**

Nous vous informons que l'assermentation des membres du législatif et de l'exécutif communal, qui entreront en fonction au 1^{er} juillet 2026, aura lieu le

**Jeudi 21 mai 2026, à 18h30,
à la salle communale.**

Chaque membre du corps électoral de la commune est cordialement invité à participer à la cérémonie d'installation qui sera conduite sous la Présidence de M. Pascal Dessauges, Préfet, et du Président du Conseil général fraîchement élu.

L'ordre du jour est le suivant :

Sous la présidence de M. le Préfet Pascal Dessauges :

1. Assermentation des membres du législatif
2. Assermentation des membres de l'exécutif
3. Nomination du Président et du secrétaire à bulletin secret
4. Adoption du PV séance tenante

Sous la présidence du Président du Conseil nouvellement élu :

1. Nomination du Vice-Président au scrutin individuel secret
2. Nomination des scrutateurs et des suppléants au scrutin de liste
3. Nomination des délégations aux associations intercommunales
4. Nomination des commissions permanentes

Si vous souhaitez montrer votre intérêt pour ce qui se passe dans notre commune et prendre part aux décisions, nous vous invitons à venir renforcer les rangs du Conseil général dont les membres seront également assermentés lors de cette soirée.

Nous profitons de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui œuvrent et se dévouent pour la collectivité contribuant ainsi à la bonne marche de notre village.